

des conversations actuellement en cours entre de hauts fonctionnaires canadiens et américains, le ministre peut-il nous dire si ces deux gouvernements tentent de mettre au point une formule qui permettrait de stabiliser l'arrangement international sur les céréales?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, ces conversations ont porté sur de nombreux domaines intéressants les deux pays et ce sujet a également été discuté.

#### LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si les documents qu'il a déposés et qui décrivent son programme de stabilisation doivent être considérés comme constituant la politique gouvernementale ou simplement comme des propositions à discuter?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, ces documents contiennent un plan d'action que le gouvernement est évidemment prêt à appuyer. Bien sûr, sous certains aspects, les propositions formulées ne sont pas définitives étant donné que leur élaboration finale sera réalisée sur la base de conversations avec les producteurs et leurs associations et nous sommes évidemment toujours prêts à écouter toutes propositions sensées visant à améliorer ce plan.

\* \* \*

#### L'IMMIGRATION

##### LE STATUT DES RESSORTISSANTS DES PAYS À L'EST DU RIDEAU DE FER

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Compte tenu du rapport déposé la semaine dernière par M. Sedgwick, je crois, le ministre envisage-t-il dans un proche avenir d'adopter des règlements permettant aux gens provenant des pays à l'Est du rideau de fer et qui désirent s'installer au Canada d'avoir le même statut que les immigrants d'autres pays?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, on étudie présentement l'ensemble des sujets soulevés dans le rapport de M. Sedgwick et d'autres questions connexes, et une décision sera prise le moment venu.

##### L'ARRIÉRÉ D'INTERVIEWS, D'ENQUÊTES ET D'APPELS

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Compte tenu de l'arriéré d'interviews, d'enquêtes et d'appels, quelles mesures immédiates le ministre envisage-t-il pour résoudre ces problèmes?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député pose une question à laquelle on devait répondre par une déclaration générale. A moins que le ministre puisse répondre très rapidement, la réponse devrait être fournie à l'appel des motions.

[M. Southam.]

#### AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### PAKISTAN ORIENTAL—LA DISTRIBUTION DES SECOURS D'URGENCE DU CANADA

**M. Stanley Haidasz (Parkdale):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dirait-il quelles dispositions le gouvernement fédéral a prises en fait pour s'assurer que les secours d'urgence du Canada, au montant de 2 millions de dollars, seront distribués comme il se doit aux survivants de la catastrophe dans l'Est du Pakistan? Y avait-il, dans nos envois de secours, des médicaments pour le traitement et la prévention du choléra et de la typhoïde?

[Français]

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le Ministère doit répondre aux questions demain, et je suis convaincu que l'honorable ministre se fera un plaisir de répondre à celle-ci.

\* \* \*

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### LE DÉPLACEMENT D'INSTALLATIONS

[Traduction]

**L'hon. J. A. MacLean (Malpèque):** Monsieur l'Orateur, pour des raisons d'économie, le ministre des Finances mettrait-il son collègue, le ministre de la Défense nationale, en garde contre des méthodes de gaspillage telles que le déplacement des installations de défense de Clinton à Kingston?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Je soumettrai des instances.

\* \* \*

#### LE CODE CRIMINEL

##### LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE RELATIVE À L'AVORTEMENT

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au premier ministre. Comme, d'après le président de l'Association des médecins de l'Ontario, la loi canadienne actuelle sur l'avortement est désormais plus restrictive qu'avant l'entrée en vigueur des prétendues réformes et comme les formalités concernant l'avortement rendent celui-ci plus difficile à obtenir qu'auparavant, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement présentera une nouvelle mesure dans ce domaine et à quelle date?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je rappelle au député que cette question a été posée, il y a quelques jours, en des termes analogues.

\* \* \*

#### LA POLLUTION

##### L'HYDRARGYRISME PROVOQUÉ PAR DES USINES DE DRYDEN (ONT.) ET SASKATOON

**M. Robert Simpson (Churchill):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches et des Forêts. A